



## LIÉS A L'ACTIVITE PHYSIQUE SANITAIRE & SOCIAL

### Objectifs :

Obtenir les domaines de **compétences** suivants :

. Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques dans son établissement

. Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

. Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

### Public :

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs sanitaire et social, établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, maisons de retraite

**Prérequis :** Aucun

### Organisation de la formation :

#### Effectif :

De 4 à 10 personnes

#### Lieu :

Au sein de la structure

#### Durée :

21 heures de présentiel (2 + 1 jour)

### Evaluation et validation :

. Certificat d'Acteur PRAP 2S, délivré par l'**INRS**, à tous les candidats ayant satisfait aux épreuves certificatives.

. Maintien et actualisation des compétences d'Acteur PRAP 2S : tous les **24 mois (1 jour)**

### Programme :

La formation PRAP fait partie d'un **dispositif de prévention** des risques liés à l'activité physique. C'est une **démarche globale** de l'établissement, qui nécessite une **formation** et une implication de l'ensemble des acteurs en interne (**dirigeants, animateurs, salariés...**). Elle a pour but de faire régresser les **accidents du travail** et **maladies professionnelles**, dont 85% sont des **Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)**. Ainsi, cette démarche va permettre de développer avec **autonomie** une **culture de la prévention** dans l'établissement.

**1 Comprendre l'intérêt de la prévention :** Repérer les différents enjeux pour l'établissement, comprendre l'intérêt de la démarche de prévention, situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

#### **Connaître les risques de son métier :**

Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage  
Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits  
Repérer dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

#### **2 Comprendre le fonctionnement du corps humain et les risques d'atteinte à la santé :**

Connaitre le fonctionnement du corps humain  
Repérer les limites du fonctionnement du corps humain  
Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé.

#### **Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé :**

Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité  
Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique  
Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

#### **3 Proposer des améliorations de sa situation de travail :**

A partir des causes identifiées au cours de son analyse  
En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail  
En prenant en compte les principes généraux de prévention

#### **Faire remonter l'information aux personnes concernées :**

Identifier les personnes concernées  
Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

#### **Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort :**

Connaitre et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail  
Connaitre et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.  
Maîtriser les principes de mobilisation des personnes malades et à mobilité réduite.

### Méthode pédagogique :

Face à face pédagogique avec un formateur PRAP 2S, formé par l'**INRS**, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, démonstrations pratiques, travaux en sous-groupes, réalisation et restitution d'analyse de sa propre situation de travail.

**Points forts :** Certification **INRS d'acteur PRAP 2S**, documentation **INRS** fournie, formation interactive, active et participative.